

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERIGUEUX - 2402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/03/2026 - 585 - 2019 B 00104 - 848 643 011 - A C P N

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

A ce titre et dans l'attente d'une réponse écrite de l'administration fiscale, l'impôt sur les sociétés a été provisionné dans les comptes de ce premier exercice. Si la réponse confirme l'exonération nouvelle entreprise, un bilan rectificatif sera établi.

Le bilan de l'exercice présente un total de **172 759** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 316 073** euros et un total **charges de 306 216** euros, dégageant ainsi un **résultat de 9 857** euros.

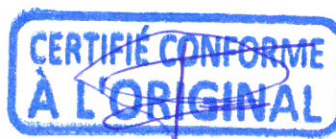
L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes
- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	69 545		75 505		47 000	98 050
	Instal., agencement, aménagement divers	68 741		7 500		7 500	68 741
	Matériel de transport	1 232		1 183		1 232	1 183
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	139 517		84 188		55 732	167 973
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			2 000			2 000
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			2 000			2 000
TOTAL		139 517		86 188		55 732	169 973

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	15 044	30 105	8 655	36 494
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	13 049	14 848	1 100	26 797
Matériel de bureau, mobilier	666	599	1 071	194
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 759	45 552	10 826	63 485
TOTAL	28 759	45 552	10 826	63 485

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2023
		TOTAL		

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		15,00	0,0000	
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		15,00	100,0000	1 500,00

Effectif moyen

		30/09/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		1	
	TOTAL		2	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 000	2 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	30 669	30 669	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 745	7 745	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	40 414	40 414	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	88 699	88 699		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 284	18 284		
	Personnel et comptes rattachés	2 542	2 542		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 801	2 801		
	Impôts sur les bénéfices	1 740	1 740		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 241	4 241		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	148	148		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	707	707		
	Autres dettes	746	746		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	119 908	119 908		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	82 200			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	91 534			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	707			

Désignation de l'entreprise		SAS A C P N		12 Rue Marguerite YOURCENAR		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		Le Pic - ATUR		24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE				
SIRET		8 4 8 6 4 3 0 1 1 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092023		30092022		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	167 973	030	63 485	104 489	110 758	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 000	042		2 000		
	Total I (5)	044	169 973	048	63 485	106 489	110 758	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	5 115	052		5 115	26 264
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	30 669	070		30 669	15 497	
		072	7 745	074		7 745	4 527	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	22 741	086		22 741	7 150	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	66 270	098		66 270	53 438	
	Total général (I + II)	110	236 244	112	63 485	172 759	164 196	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		150		150		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		41 237		35 494		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		9 857		5 743		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140		107		194		
	Total I	142		52 851		43 081		
Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		88 699		98 033		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		18 284		8 347		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		12 925		14 736		
	Total II	172						
Produits constatés d'avance	174							
Total III	176		119 908		121 116			
Total général (I + II + III)	180		172 759		164 196			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	76 688		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A C P N		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092023		Exercice N-1 clos le 30092022		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		15 014	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215 217	214 218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	265 798	168 782	
	Production immobilisée *		224	(14 281)	14 281	
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	41 396	214	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	292 913	198 291	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	9 844	14 235	
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	63 290	61 557	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	6 868	(6 983)	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)		242	79 962	71 939	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 254	2 704	
	Rémunérations du personnel *		250	43 011	22 558	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	15 195	9 466	
	Dotations aux amortissements *		254	40 588	17 935	
	Dotations aux provisions		256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262	5	5		
Total des charges d'exploitation (II)		264	260 016	193 414		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	32 896	4 876		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280				
	Produits exceptionnels (IV)	290	23 160	9 000		
	Charges financières (V)	294	2 090	613		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	300	42 370	6 507	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	1 740	1 014		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	9 857	5 743		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	9 857	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318				
	Provisions non déductibles*	322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	1 740			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit 346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990	
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	11 597	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	11 597	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ACPN**

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	69 545	442	75 505	444	47 000	446	98 050				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	68 741	462		464		466	68 741				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 232	472	617	474	666	476	1 183				
	Immobilisations financières	480		482	2 000	484		486	2 000				
TOTAL		490	139 517	492	78 122	494	47 666	496	169 973				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	15 044	532	26 646	534	5 196	536	36 494		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	13 049	552	13 748	554		556	26 797		
	Autres immobilisations corporelles	560	666	562	194	564	666	566	194		
	TOTAL	570	28 759	572	40 588	574	5 862	576	63 485		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	pelle mecalac accdt	tel									
	6	7	8	9	10						

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
					Court terme *	Long terme									
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %							
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧							
1	47 000	5 196	41 804		(41 804)										
2	666	666													
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	47 666	580	5 862	582	41 804	584		586	(41 804)	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL								596	(41 804)	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS A C P NNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	194	602		604	87	606	107
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	194	682		684	87	686	107

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4	87		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autres immobilisations corporelles	760		765	7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	25 704
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	28 385
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACPN		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01/10/2022 et clos le : 30/09/2023		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	265 798
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	41 394
TOTAL 1	106	307 192
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	2
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	99 323
Variation négative des stocks	145	21 149
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	42 926
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	1 254
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	5
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	164 656
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	142 537
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	142 537
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	307 192
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/09/2023

N° SIRET 84864301100010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A C P N

ADRESSE (voie) 12 Rue Marguerite YOURCENAR

Le Pic - ATUR

CODE POSTAL 24750

VILLE

BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique nawrot Prénom(s) Pierre Christian Rem
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 15
Naissance : Date 25051991 N° département 24 Commune PERIGUEUX Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Impasse Gérard de Nerval
Code postal 24750 Commune BOULAZAC ISLE MANOIRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2023

N° SIRET 84864301100010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A C P N

ADRESSE (voie) 12 Rue Marguerite YOURCENAR Le Pic - ATUR

CODE POSTAL 24750 VILLE BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

« A.C.P.N »
SAS au capital de 1 500 €
12, Rue Marguerite YOURCENAR
Le PIC - ATUR
24 750 – BOULAZAC ISLE MANOIRE

RCS PERIGUEUX : 848 643 011
2019 B 00104

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 06/03/2024**

L'an deux mil vingt quatre
Le 06 mars, à 18 heures,

Les actionnaires de la société « ACPN », société anonyme simplifiée au capital de 1 500 Euros, se sont réunis, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation faite par le président.

Il est établi une feuille de présence, signée des actionnaires présents en entrant en séance.

- L'assemblée est présidée par Mr Pierre NAWROT, président.

Le Président constate que l'unanimité des associés est présente et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Dispositions relatives à l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Quitus au président

Le président précise que tous les documents prescrits, qu'il énumère, ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux. Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES :

L'assemblée ordinaire des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023, tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 9 857.29 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT :

L'assemblée ordinaire décide d'imputer le bénéfice de la manière suivante :

- Dotation au poste « autres réserves » pour 9 857.29€

Il est précisé, que depuis la création de la société, la société n'a pas réalisé de distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – RAPPORT SPECIAL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les conventions visées par l'article L.223-19 du nouveau code du commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

QUATRIEME RESOLUTION – QUITUS A LA PRESIDENCE :

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires donne quitus entier au président pour l'exercice 30/09/2023, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les associés

Mr Pierre NAWROT

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned below the name Mr. Pierre NAWROT.